



NOTE DE PRÉSENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DES BUDGETS PRIMITIFS 2023 DE LA COMMUNE DE RABASTENS

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le budget primitif 2023 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes prévues par la Commune pour l'exercice 2023. Il respecte les principes budgétaires : unité, universalité, annualité, équilibre, sincérité.

Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Selon l'article L1612-2 du code général des collectivités territoriales, il doit être voté par l'assemblée délibérante au plus tard le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte. Il doit être transmis au représentant de l'État au plus tard le 30 avril 2023.

Par cet acte, l'ordonnateur, Monsieur le Maire, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

La Commune de Rabastens dispose de 2 budgets :

- Le budget principal
- Le budget du CCAS

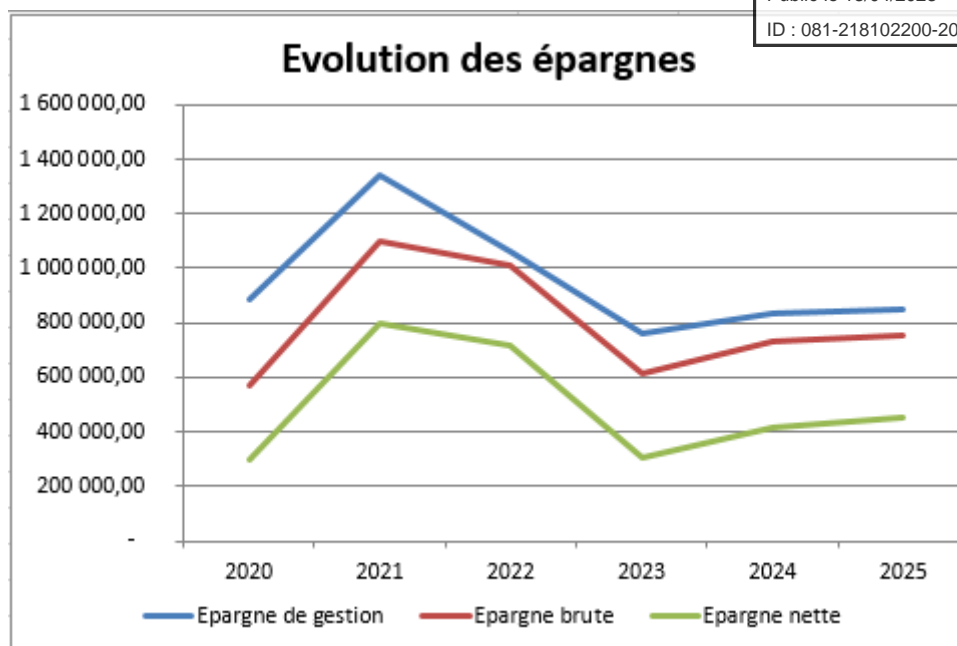
LE CONTENU DU BUDGET PRIMITIF 2023

Les Soldes intermédiaires de gestion

Rabastens	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Tableau des soldes de fonctionnement						
+ Produits fiscaux	2 458 198	2 056 426	2 018 528	2 058 118	2 203 296	2 244 290
+ Dotations et subventions	1 508 385	1 503 783	1 634 100	1 668 179	1 558 000	1 558 000
+ Produits de gestion courante	231 104	352 262	214 105	120 855	109 000	109 000
= Produits de fonctionnement courant	4 197 688	3 912 471	3 866 733	3 847 152	3 870 296	3 911 290
- Charges de personnel	1 569 653	1 588 973	1 748 773	1 900 000	1 919 000	1 938 190
- Charges à caractère général	873 605	719 157	773 907	882 287	820 000	830 000
- Charges de gestion courante	865 704	260 738	280 053	302 639	295 800	295 800
= Charges de fonctionnement courant	3 308 962	2 568 868	2 802 733	3 084 926	3 034 800	3 063 990
= Epargne de gestion	888 726	1 343 603	1 064 000	762 226	835 496	847 300
+ Produits exceptionnels et financiers	84 109	191 302	199 666	114 620	133 785	133 455
- Charges exceptionnelles et financières	399 967	433 537	251 787	264 753	238 579	230 008
= Epargne brute	572 868	1 101 368	1 011 879	612 093	730 702	750 747
Tableau des soldes d'investissement						
- Remboursement des emprunts	272 353	299 877	296 399	307 000	315 677	299 252
= Epargne nette	300 516	801 491	715 480	305 093	415 025	451 495
+ Recettes propres	618 442	1 276 129	851 541	1 713 135	458 141	625 586
+ cession des immobilisations (775)	12 625	125 500	700	0	0	0
= Capacité d'investissement	931 583	2 203 121	1 567 720	2 018 228	873 166	1 077 081
<i>Travaux d'investissement et autres dépenses</i>	744 776	918 480	2 020 463	3 044 129	1 635 353	1 636 800
<i>Affectation de résultat N-1 (fct et inv)</i>	955 762	1 160 369	2 185 182	544 109	262 187	59 719
<i>Subventions</i>	263 496	350 693	324 066	951 168	500 000	500 000
<i>Emprunt nouveau</i>	0	0	0	0	0	0
= Résultats de clôture (hors restes à réaliser N+1)	1 406 065	2 795 702	2 056 506	469 376	0	0
+ Restes à réaliser N+1	165 728	-627 533	-541 376			
= Résultat de clôture	1 571 793	2 168 170	1 515 130	469 376	0	0

L'épargne brute correspond à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Appelée aussi "autofinancement brut", l'épargne brute est affectée à la couverture d'une partie des dépenses d'investissement (en priorité, le remboursement de la dette, et pour le surplus, les dépenses d'équipement).

L'épargne nette correspond à l'épargne brute après déduction des remboursements de dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.



Section de fonctionnement :

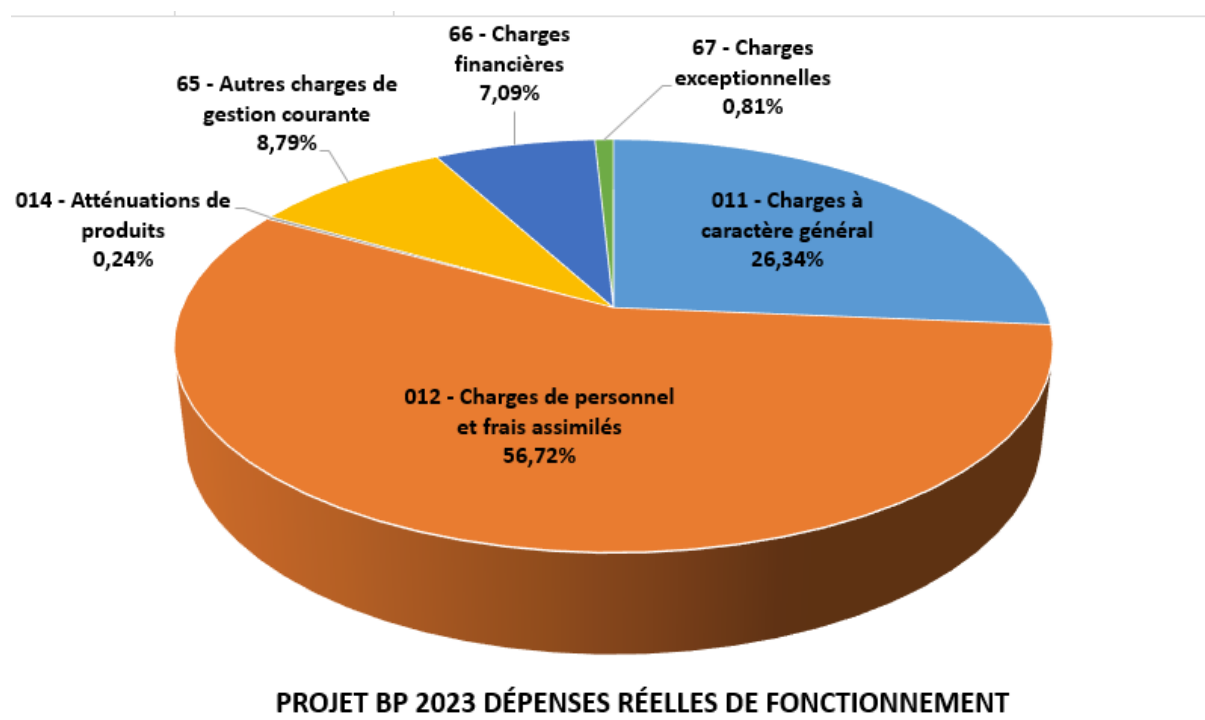
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses de fonctionnement

Le prévisionnel des dépenses de fonctionnement correspond à :

- Des charges à caractère général (chapitre 011) : charges afférentes aux fluides, à l'énergie, les divers contrats de maintenance et de prestations de services, les frais de location de matériel, de télécommunication, d'entretien des bâtiments communaux et du matériel, l'achat des matières premières et fournitures
- Des charges de personnel et frais assimilés (chapitre 012)
- Des autres charges de gestion courante (chapitre 65) : les indemnités des élus, les subventions versées aux associations, contributions SDET, Federteep...
- Des charges financières (chapitre 66) : les intérêts des emprunts
- Des charges exceptionnelles (chapitre 67)
- Des atténuations de produits (chapitre 014) : attributions de compensation voire

Le prévisionnel des dépenses réelles représentent 3 349 679.08 €



Note particulière relative au chapitre 012

La masse salariale de la commune de Rabastens prend en compte un certain nombre de dépenses de personnel qui font l'objet de recettes particulières et viennent donc diminuer son coût. A noter notamment :

- les remboursements des assurances liés aux agents en maladie longue durée (60 K€),
- les remboursements des mise à disposition d'agent de la commune au profit de la communauté d'agglomération (30 K€),
- les inscriptions de l'école de musique (30 K€),
- les recettes liées aux entrées de la piscine (9 K€),
- où l'internalisation du nettoyage qui est une charge à caractère générale (20 K€).

Au bilan, la masse salariale liée aux emplois directs de la commune est d'environ 1.750.000 € soit, un ratio de 52 % des dépenses réelles de fonctionnement.

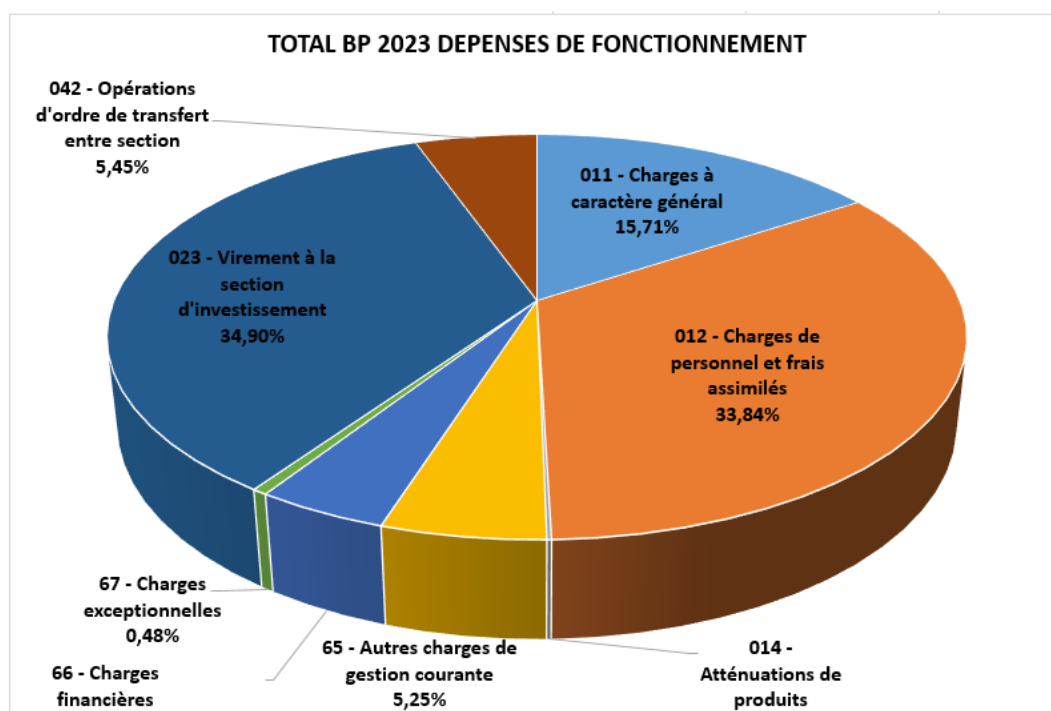
Les dépenses d'ordre sont regroupées dans :

- Le chapitre 042 « opérations d'ordre de transfert entre section » constituées des amortissements représentent un prévisionnel de 306 000 €
- Le chapitre 023 « virement de la section d'investissement » pour un prévisionnel de 1 959 422.92 €

Soit un total de dépenses prévisionnelles (réelles et ordre) pour l'exercice 2023 de 5 615 102€

La répartition par chapitre est la suivante :

CHAPITRE	BP 2023
011 - Charges à caractère général	882 287,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 900 000,00
014 - Atténuations de produits	8 100,00
65 - Autres charges de gestion courante	294 539,00
66 - Charges financières	237 551,08
67 - Charges exceptionnelles	27 202,00
OPÉRATIONS RÉELLES	3 349 679,08
023 - Virement à la section d'investissement	1 959 422,92
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	306 000,00
OPÉRATIONS D'ORDRE	2 265 422,92
TOTAL DEPENSES	5 615 102,00



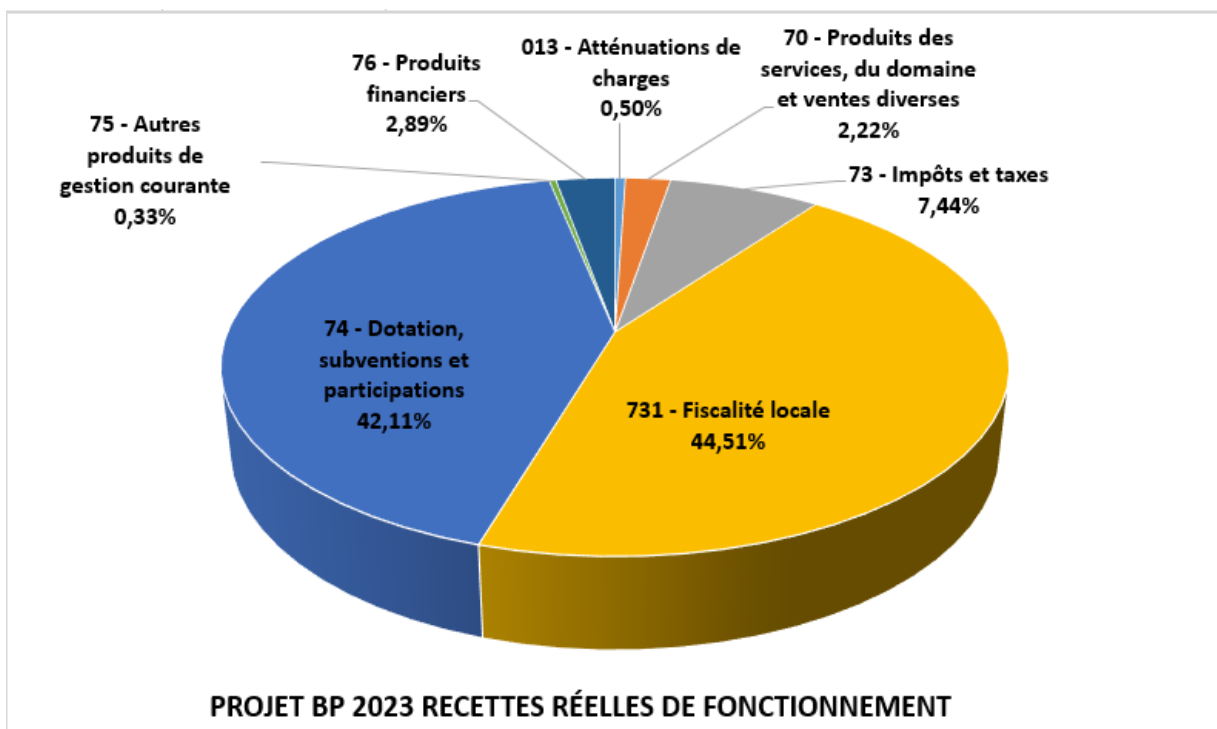
Les recettes de fonctionnement

Les inscriptions en recettes de fonctionnement correspondent aux sommes prévues au titre :

- Des prestations fournies à la population (chapitre 70) : entrées musée, piscine, école de musique, produits des concessions de cimetières, redevances terrasses...
- Des impôts et taxes (chapitre 73) : attribution de compensation, FPIC,

- De la fiscalité locale (chapitre 731) : fiscalité directe TH mutation, taxe sur la consommation d'électricité, droits de p
- Des dotations, subventions et participations (chapitre 74) dotation forfaitaire, dotation de solidarité rurale, dotation de péréquation, fonds de compensation de TVA, subventions
- Des autres produits de gestions courante (chapitre 75) revenus des immeubles, redevances des concessionnaires...
- Des produits financiers (chapitre 76) fonds de soutien remboursement emprunt
- Du résultat d'exploitation reporté de l'exercice 2022

Les recettes réelles sont inscrites pour un montant de 3 961 772.13 €



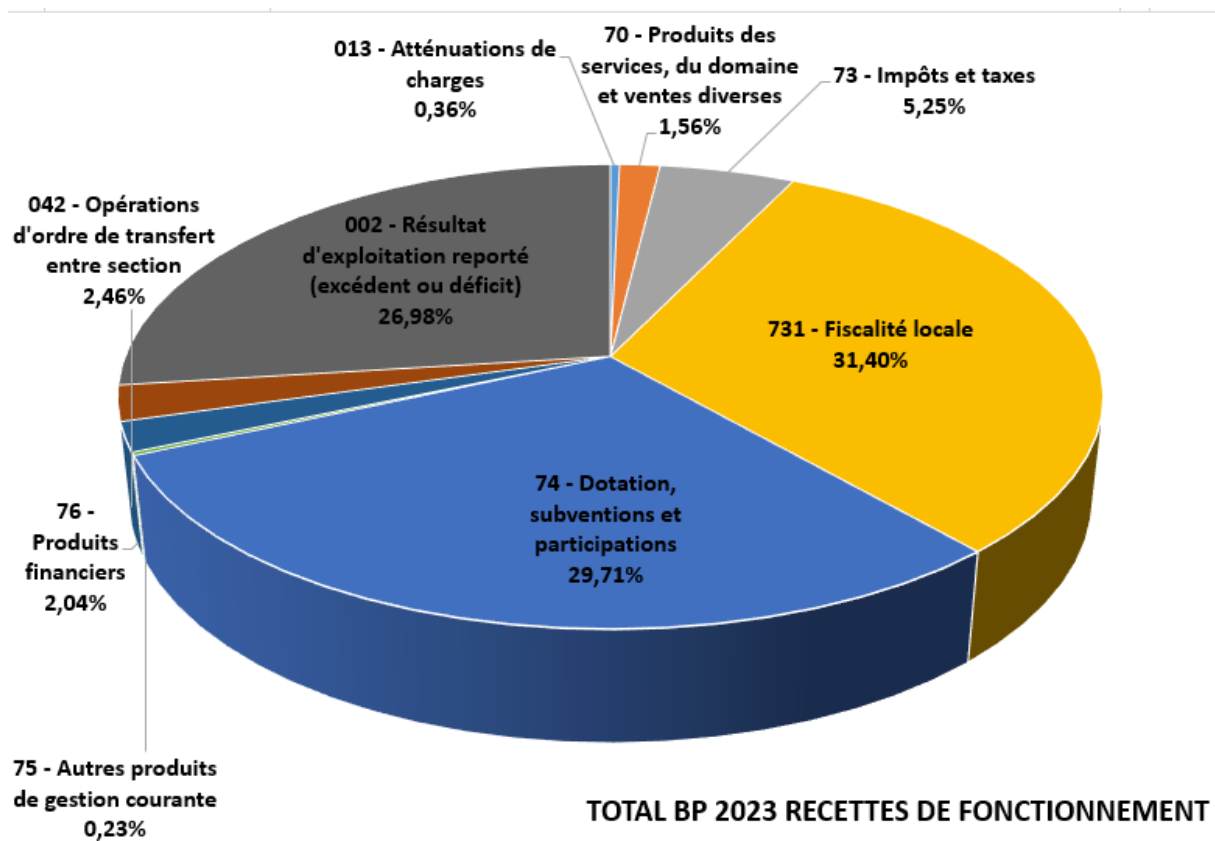
Les recettes d'ordre sont inscrites pour un montant de 138 200 € et correspondent :

- Aux opérations d'ordre (chapitre 042 opération de transfert entre section) : travaux en régie, amortissement de subventions

Soit un total de recettes prévisionnelles (réelles et ordre) pour l'exercice 2023 de 5 615 102 €

La répartition par chapitres est la suivante :

CHAPITRE	BP 2023
013 - Atténuations de charges	20 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	87 855,00
73 - Impôts et taxes	294 703,00
731 - Fiscalité locale	1 763 415,00
74 - Dotation, subventions et participations	1 668 179,00
75 - Autres produits de gestion courante	13 000,00
76 - Produits financiers	114 620,13
77 - (autres produits de gestion) Produits spécifiques	-
OPÉRATIONS RÉELLES	3 961 772,13
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	138 200,00
OPÉRATIONS D'ORDRE	138 200,00
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	1 515 129,87
TOTAL RECETTES	5 615 102,00



Vue d'ensemble du budget de fonctionnement 2023

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le 13/04/2023

ID : 081-218102200-20230411-2023_04_3-BF



CHAPITRE	BP 2023
011 - Charges à caractère général	882 287,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 900 000,00
014 - Atténuations de produits	8 100,00
65 - Autres charges de gestion courante	294 539,00
66 - Charges financières	237 551,08
67 - Charges exceptionnelles	27 202,00
OPÉRATIONS RÉELLES	3 349 679,08
023 - Virement à la section d'investissement	1 959 422,92
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	306 000,00
OPÉRATIONS D'ORDRE	2 265 422,92
TOTAL DEPENSES	5 615 102,00
CHAPITRE	BP 2023
013 - Atténuations de charges	20 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	87 855,00
73 - Impôts et taxes	294 703,00
731 - Fiscalité locale	1 763 415,00
74 - Dotation, subventions et participations	1 668 179,00
75 - Autres produits de gestion courante	13 000,00
76 - Produits financiers	114 620,13
77 - (autres produits de gestion) Produits spécifiques	-
OPÉRATIONS RÉELLES	3 961 772,13
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	138 200,00
OPÉRATIONS D'ORDRE	138 200,00
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	1 515 129,87
TOTAL RECETTES	5 615 102,00

Section d'investissement :

Les projets à moyen et long terme de la Commune sont inscrits en section d'investissement.

Les dépenses sont liées aux acquisitions de biens et de matériel durable, de la construction ou de l'aménagement de bâtiments et des travaux d'infrastructure ainsi que du remboursement du capital des emprunts.

Les recettes sont constituées des dotations et subventions, du fonds de compensation de TVA (FCTVA) de l'exercice N-2 et des emprunts.

La politique d'investissement de la commune est relativement simple, elle vise à mettre à niveau et aux normes actuelles le patrimoine, les équipements et les voiries qui sont vieillissants. C'est une tâche compliquée, car la commune n'a pas la capacité d'emprunter auprès des banques pour pouvoir financer des travaux sur 20 ans, ce qui se justifierait très logiquement eu égard à leur durée de vie.

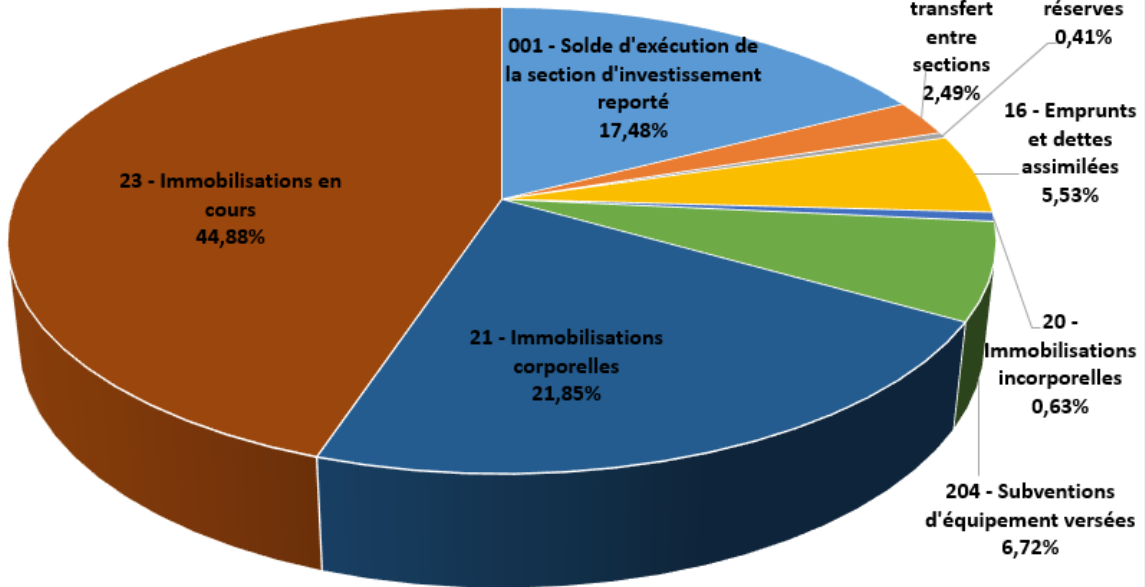
Les projets ne sont financés que par les subventions et l'autofinancement de la commune.

Le prévisionnel des dépenses et des recettes totales d'investissement pour l'exercice 2023 s'élèvent à 5 555 402 €, intégrant les restes à réaliser dépenses de 2022 (RAR) à hauteur de 1 095 052.30 € et les restes à réaliser recettes de 2022 (RAR) pour 553 676.08 €

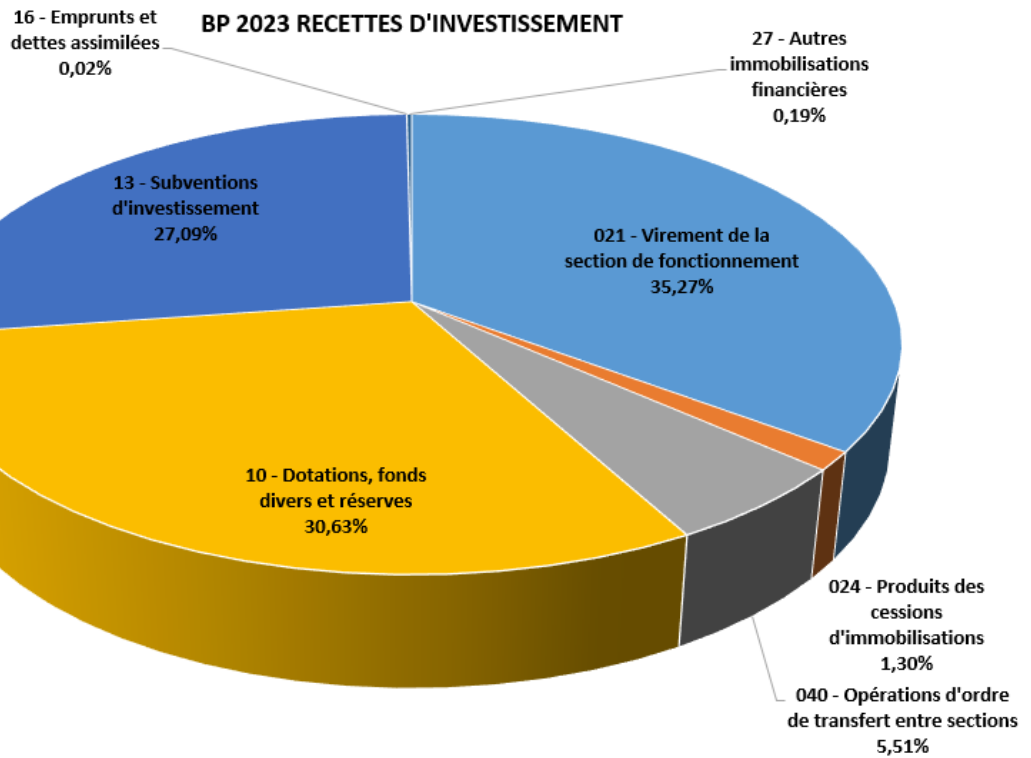
La répartition du budget 2023 par chapitres est la suivante :

CHAPITRES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	RAR 2022	BP 2023	TOTAL BP 2023
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	-	971 020,73	971 020,73
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	138 200,00	138 200,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	-	23 000,00	23 000,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	-	307 000,36	307 000,36
20 - Immobilisations incorporelles	4 567,60	30 700,00	35 267,60
204 - Subventions d'équipement versées	29 557,32	344 000,00	373 557,32
21 - Immobilisations corporelles	134 012,09	1 080 039,00	1 214 051,09
23 - Immobilisations en cours	926 915,29	1 566 389,61	2 493 304,90
TOTAL DÉPENSES	1 095 052,30	4 460 349,70	5 555 402,00
CHAPITRES RECETTES D'INVESTISSEMENT	RAR 2022	BP 2023	TOTAL BP 2023
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	1 959 422,92	1 959 422,92
024 - Produits des cessions d'immobilisations	-	72 000,00	72 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	306 000,00	306 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	-	1 701 776,70	1 701 776,70
13 - Subventions d'investissement	553 676,08	951 167,75	1 504 843,83
16 - Emprunts et dettes assimilées	-	1 000,00	1 000,00
27 - Autres immobilisations financières	-	10 358,55	10 358,55
TOTAL RECETTES	553 676,08	5 001 725,92	5 555 402,00

BP 2023 DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



BP 2023 RECETTES D'INVESTISSEMENT



Les opérations d'investissements sont désormais classées en 4 grandes catégories :

- Le patrimoine
- Les équipements publics
- La voirie et l'espace public
- Les matériels et travaux nécessaires au fonctionnement du service public.

Les grandes opérations de l'année 2023, sont les suivantes :

- Le patrimoine (28 % des investissements)
 - La poursuite de la restauration de Notre-Dame du Bourg avec le chœur.
 - La rénovation de la toiture de l'église Saint-Pierre des Blancs.
 - La restauration de quatre escaliers quai des Escoussières.

- Les équipements publics (33 % des investissements)
 - La rénovation de la piscine.
 - La réalisation de l'aire de jeux de Constance et du parcours du lac des Auzerals.
 - La végétalisation du cimetière.
 - La rénovation de la partie cinéma de la Halle.

- Les voiries et l'espace public (29 % des investissements)
 - Le plan annuel de réfection de voies de circulation et de trottoirs.
 - La reprise des voiries des abords du SDIS et des ateliers.
 - L'ouverture de la rue des Abreuvoirs
 - La mise en place des bornes sur la promenade des Lices.
 - La poursuite de la rénovation de l'éclairage public et de la mise en place du mobilier urbain.

- Les matériels et travaux nécessaires au fonctionnement du service public (9 % des investissements)
 - Travaux sur l'atelier de Foncoussières (hangar photovoltaïque).
 - Achat de matériels et de véhicules pour les services (balayeuse et camion).
 - Matériels pour les services administratifs et la police municipale.
 - Lancement du projet de vidéoprotection.

La ventilation par opération est la suivante :

OPÉRATIONS	BP 2023 DÉPENSES			BP 2023 RECETTES		
	RAR 2022 REPORTÉS/2023	BP 2023	TOTAL BP 2023	RAR 2022 REPORTÉS/2023	BP 2023	TOTAL BP 2023
10 - NOTRE DAME DU BOURG	328 042,01	310 000,00	638 042,01	404 199,39	85 000,00	489 199,39
11 - EGLISES	23 847,84	267 000,00	290 847,84	11 988,01	113 807,00	125 795,01
12 - MUSEE	13 047,95	29 400,00	42 447,95	3 860,00	8 800,00	12 660,00
13 - MAIRIE	16 196,46		16 196,46	16 129,33	39 805,00	55 934,33
14 - PATRIMOINE URBAIN	17 183,40	80 000,00	97 183,40			-
15 - PATRIMOINE DIVERS		5 000,00	5 000,00			-
21 - STADES	2 785,15	15 000,00	17 785,15			-
22 - PISCINE	263 135,39	550 389,61	813 525,00		532 968,75	532 968,75
23 - AIRES DE JEUX	8 640,00	97 500,00	106 140,00	14 058,00	-	14 058,00
24 - CIMETIERE		43 000,00	43 000,00			-
25 - PASSERELLE			-			-
26 - EQUIPEMENTS PUBLICS DIVERS	143 056,93	158 200,00	301 256,93	103 441,35	13 297,00	116 738,35
27 - AMENAGEMENT DOMAINE PRIVE			-			-
31 - VOIRIE	171 534,16	505 000,00	676 534,16		132 490,00	132 490,00
32 - PLAN DE CIRCULATION	3 396,00	2 000,00	5 396,00			-
33 - ECLAIRAGE PUBLIC	29 557,32	181 000,00	210 557,32			-
34 - AMENAGEMENTS URBAINS	46 250,59	167 100,00	213 350,59			-
35 - VEGETALISATION		-	-			-
41 - TRAVAUX BATIMENTS MUNICIPAUX	1 800,00	35 000,00	36 800,00			-
42 - ACHATS SERVICES TECHNIQUES	8 218,70	32 000,00	40 218,70			-
43 - ACHAT MATERIEL ROULANT		125 000,00	125 000,00			-
44 - ACHATS ADMINISTRATION	13 608,40	62 700,00	76 308,40			-
45 - POLICE MUNICIPALE		16 000,00	16 000,00			-
46 - VIDEOPROTECTION	4 752,00	60 000,00	64 752,00		25 000,00	25 000,00
TOTAL OPÉRATIONS	1 095 052,30	2 741 289,61	3 836 341,91	553 676,08	951 167,75	1 504 843,83

Les dépenses hors opérations concernent :

- Le chapitre 10 les dotations et fonds divers : reversement de la taxe d'aménagement à l'Agglomération Gaillac Graulhet
- Le chapitre 16 : remboursement du capital des emprunts
- Le chapitre 204 : les attributions de compensation pour l'investissement voirie versées à l'Agglomération
- Le chapitre 040 pour les opérations d'ordres concernant les travaux en régie, dotation aux amortissements des subventions
- Le chapitre 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté

Les recettes hors opérations concernent :

- Le chapitre 10 les dotations et fonds divers : les taxes d'aménagement, le FCTVA, l'affectation de résultat de l'exercice 2022, les dons Mécénat Eglise Notre Dame du Bourg.
- Le chapitre 16 : cautions versées pour les badges des équipements sportifs
- Le chapitre 27 autres immobilisations financières pour le remboursement par l'agglomération Gaillac Graulhet d'une partie du capital d'un emprunt
- Le chapitre 021 : virement de la section de fonctionnement
- Le chapitre 040 opérations d'ordre de transfert entre sections pour les dotations aux amortissements

HORS OPÉRATIONS	BP 2023 DÉPENSES			BP 2023 RECETTES		
	RAR 2022 REPORTÉS/2023	BP 2023	TOTAL BP 2023	RAR 2022 REPORTÉS/2023	BP 2023	TOTAL BP 2023
024 - Produits de cessions d'immobilisations					72 000,00	72 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	-	23 000,00	23 000,00	-	1 701 776,70	1 701 776,70
<i>dont 10226 Taxe aménagement</i>		23 000,00	23 000,00		100 000,00	100 000,00
<i>dont 10222 FCTVA</i>			-		84 379,75	84 379,75
<i>dont 10251 Mécénat NDB</i>			-		5 000,00	5 000,00
<i>dont 1068 AFFECTATION DE RESULTAT</i>			-		1 512 396,95	1 512 396,95
16 - Emprunts et dettes assimilées	-	307 000,36	307 000,36	-	1 000,00	1 000,00
1641 REMBOURSEMENT DETTE		307 000,36	307 000,36			-
165 - Dépôts et cautionnements reçus			-		1 000,00	1 000,00
204 - Subv d'équipements versées	-	126 000,00	126 000,00	-	-	-
<i>dont attribution de compensation</i>		106 000,00	106 000,00			-
<i>dont accompagnement particuliers</i>		20 000,00	20 000,00			-
21 - Immobilisations corporelles		153 839,00	153 839,00			
276351 - Créances sur GFP de rattachement (rbt du capital pour la part des emprunts concernant le budget Assainissement Agglo)	-		-		10 358,55	10 358,55
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			-		1 959 422,92	1 959 422,92
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	138 200,00	138 200,00	-	306 000,00	306 000,00
<i>dont 28... Amortissement</i>			-		306 000,00	306 000,00
<i>dont 13913 Dotation amortissements subvention</i>		2 200,00	2 200,00			-
<i>dont 21... TRAVAUX EN REGIE</i>		136 000,00	136 000,00			-
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		971 020,73	971 020,73			-
TOTAL HORS OPÉRATIONS	-	1 719 060,09	1 719 060,09	-	4 050 558,17	4 050 558,17

Vue d'ensemble du budget d'investissement 2023

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le 13/04/2023

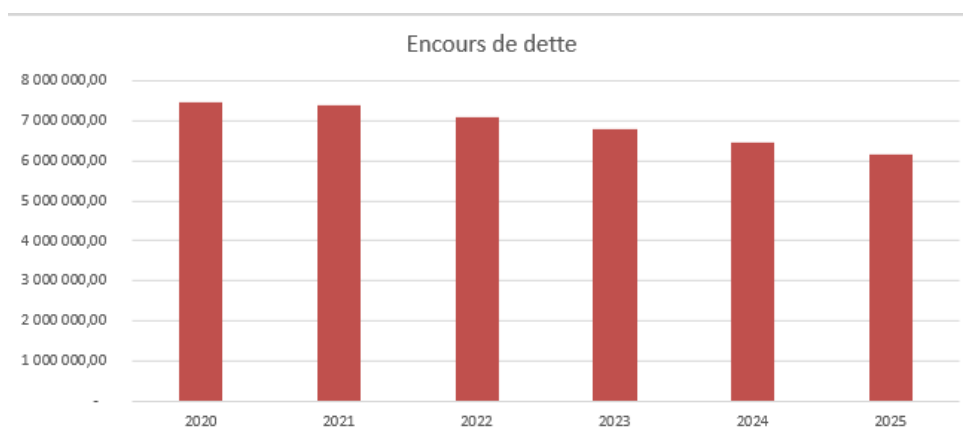


ID : 081-218102200-20230411-2023_04_3-BF

PROJET BP 2023 - INVESTISSEMENT BUDGET PRINCIPAL RABASTENS						
OPÉRATIONS	BP 2023 DÉPENSES			BP 2023 RECETTES		
	RAR 2022 REPORTÉS/2023	BP 2023	TOTAL BP 2023	RAR 2022 REPORTÉS/2023	BP 2023	TOTAL BP 2023
10 - NOTRE DAME DU BOURG	328 042,01	310 000,00	638 042,01	404 199,39	85 000,00	489 199,39
11 - EGLISES	23 847,84	267 000,00	290 847,84	11 988,01	113 807,00	125 795,01
12 - MUSEE	13 047,95	29 400,00	42 447,95	3 860,00	8 800,00	12 660,00
13 - MAIRIE	16 196,46		16 196,46	16 129,33	39 805,00	55 934,33
14 - PATRIMOINE URBAIN	17 183,40	80 000,00	97 183,40			-
15 - PATRIMOINE DIVERS		5 000,00	5 000,00			-
21 - STADES	2 785,15	15 000,00	17 785,15			-
22 - PISCINE	263 135,39	550 389,61	813 525,00		532 968,75	532 968,75
23 - AIRES DE JEUX	8 640,00	97 500,00	106 140,00	14 058,00	-	14 058,00
24 - CIMETIERE		43 000,00	43 000,00			-
25 - PASSERELLE			-			-
26 - EQUIPEMENTS PUBLICS DIVERS	143 056,93	158 200,00	301 256,93	103 441,35	13 297,00	116 738,35
27 - AMENAGEMENT DOMAINE PRIVE			-			-
31 - VOIRIE	171 534,16	505 000,00	676 534,16		132 490,00	132 490,00
32 - PLAN DE CIRCULATION	3 396,00	2 000,00	5 396,00			-
33 - ECLAIRAGE PUBLIC	29 557,32	181 000,00	210 557,32			-
34 - AMENAGEMENTS URBAINS	46 250,59	167 100,00	213 350,59			-
35 - VEGETALISATION		-	-			-
41 - TRAVAUX BATIMENTS MUNICIPAUX	1 800,00	35 000,00	36 800,00			-
42 - ACHATS SERVICES TECHNIQUES	8 218,70	32 000,00	40 218,70			-
43 - ACHAT MATERIEL ROULANT		125 000,00	125 000,00			-
44 - ACHATS ADMINISTRATION	13 608,40	62 700,00	76 308,40			-
45 - POLICE MUNICIPALE		16 000,00	16 000,00			-
46 - VIDEOPROTECTION	4 752,00	60 000,00	64 752,00		25 000,00	25 000,00
TOTAL OPÉRATIONS	1 095 052,30	2 741 289,61	3 836 341,91	553 676,08	951 167,75	1 504 843,83
024 - Produits de cessions d'immobilisations					72 000,00	72 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves	-	23 000,00	23 000,00	-	1 701 776,70	1 701 776,70
<i>dont 10226 Taxe aménagement</i>		23 000,00	23 000,00		100 000,00	100 000,00
<i>dont 10222 FCTVA</i>			-		84 379,75	84 379,75
<i>dont 10251 Mécénat NDB</i>			-		5 000,00	5 000,00
<i>dont 1068 AFFECTATION DE RESULTAT</i>			-		1 512 396,95	1 512 396,95
16 - Emprunts et dettes assimilées	-	307 000,36	307 000,36	-	1 000,00	1 000,00
1641 REMBOURSEMENT DETTE		307 000,36	307 000,36			-
165 - Dépôts et cautionnements reçus			-		1 000,00	1 000,00
204 - Subv d'équipements versées	-	126 000,00	126 000,00	-	-	-
<i>dont attribution de compensation</i>		106 000,00	106 000,00			-
<i>dont accompagnement particuliers</i>		20 000,00	20 000,00			-
21 - Immobilisations corporelles		153 839,00	153 839,00			-
276351 - Créances sur GFP de rattachement (rbt du capital pour la part des emprunts concernant le	-		-		10 358,55	10 358,55
TOTAL HORS OPERATIONS	-	609 839,36	609 839,36	-	1 785 135,25	1 785 135,25
TOTAL OPÉRATIONS RÉELLES	1 095 052,30	3 351 128,97	4 446 181,27	553 676,08	2 736 303,00	3 289 979,08
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			-		1 959 422,92	1 959 422,92
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	-	138 200,00	138 200,00	-	306 000,00	306 000,00
<i>dont 28... Amortissement</i>			-		306 000,00	306 000,00
<i>dont 13913 Dotation amortissements subvention</i>		2 200,00	2 200,00			-
<i>dont 21... TRAVAUX EN REGIE</i>		136 000,00	136 000,00			-
TOTAL OPÉRATIONS D'ORDRES	-	138 200,00	138 200,00	-	2 265 422,92	2 265 422,92
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		971 020,73	971 020,73			-
TOTAL BUDGET	1 095 052,30	4 460 349,70	5 555 402,00	553 676,08	5 001 725,92	5 555 402,00

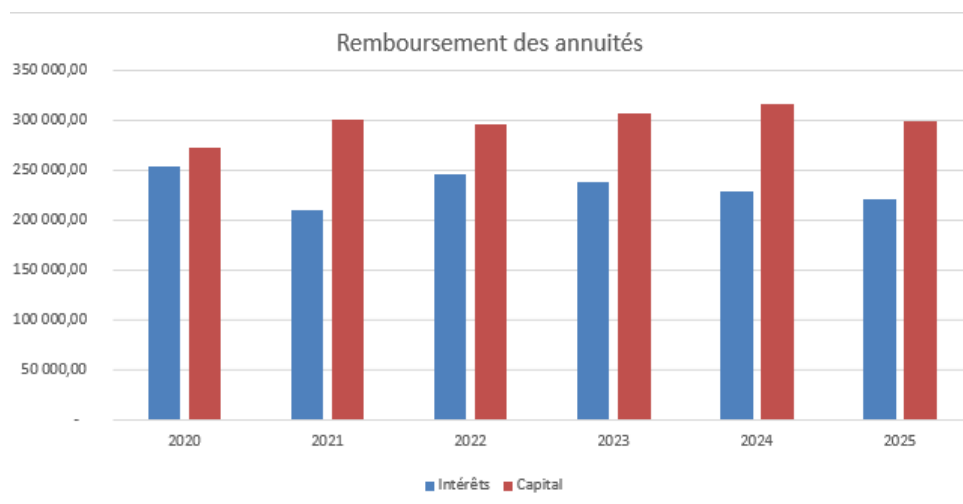
État de la dette :

L'encours de la dette au 31 décembre 2022 est de 7 089 333.98€



Capital remboursé en 2023 : 307 K€

Intérêts remboursés : 239 K€



LE BUDGET DU CCAS

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est un établissement public qui anime une action générale de prévention et de secours d'urgence dans la commune.

Il est présidé par le Maire et administré par un Conseil d'Administration.

LE CONTENU DU BUDGET 2023

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement

Elles sont essentiellement pour :

- Des aides aux personnes en difficultés
- Des subventions : au Secours populaire et au Secours catholique

Les recettes de fonctionnement

Elles proviennent :

- De la subvention versée par le budget principal
- Du résultat de fonctionnement reporté

CHAPITRE DEPENSES FONCTIONNEMENT	BP 2023
011 - Charges à caractère général	3 059,80
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	74 900,00
67 - Charges exceptionnelles	600,00
TOTAL DEPENSES	79 559,80
CHAPITRE RECETTES FONCTIONNEMENT	BP 2023
74 - Dotations, subventions et participations	18 000,00
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	61 559,80
TOTAL RECETTES	79 559,80

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement

Elles concernent :

- Le chapitre 21 immobilisation corporelles pour l'acquisition de mobilier et matériel informatique

Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement correspondent :

- Au 001 - solde d'exécution de la section reporté des exercices précédents de 9 593.70€
- Au chapitre 10 pour le versement du FCTVA sur les dépenses d'investissement de l'exercice 2021 (N-2)

Le budget primitif 2023 du budget du CCAS se présente de la façon suivante

CHAPITRE DEPENSES INVESTISSEMENT	BP 2023
21 - Immobilisations corporelles	9 659,70
TOTAL DEPENSES	9 659,70
CHAPITRE RECETTES INVESTISSEMENT	BP 2023
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	9 593,70
10 - Dotations, fonds divers et réserves	66,00
TOTAL RECETTES	9 659,70